

## Le gaspillage alimentaire

La Région lance un appel à projet participatif inédit pour lutter contre



Le gaspillage alimentaire

En Occitanie, le gaspillage alimentaire représente 29 kg par personne et par an, dont 7 kg d'aliments encore emballés. Parce que ces pertes ont des impacts économiques et écologiques forts, la Région a fait de la réduction des déchets et de la préservation des ressources l'une des actions-phare de son « Pacte pour une alimentation durable », avec l'objectif de diviser par deux le gaspillage alimentaire d'ici 2025.

Réunis ce jour en commission permanente, les élus régionaux ont lancé, sur proposition de la présidente de Région Carole Delga, un nouvel appel à projets participatifs pour lutter contre le gaspillage alimentaire et développer l'économie circulaire. A travers cette démarche, la Région souhaite faire émerger des projets permettant d'optimiser l'utilisation des ressources et de limiter les déchets générés.

Cet appel à projets est inédit à plusieurs titres. La Région a fait le choix de s'adresser en priorité aux acteurs qui n'interviennent pas habituellement dans le champ de l'économie circulaire (associations, entreprises, établissements scolaires, centres de formation professionnelle, start-up, coopératives, mutuelles, fondations, collectifs d'habitants...) afin de libérer et diffuser des initiatives nouvelles. Engagée dans une démarche ambitieuse en matière de citoyenneté active, la Région souhaite par ailleurs associer les habitants d'Occitanie à la désignation des lauréats. Les projets proposés seront ainsi soumis au vote des citoyens sur le site de participation citoyenne : [www.laregioncitoyenne.fr](http://www.laregioncitoyenne.fr)

A l'issue des votes, à l'automne prochain, les lauréats pourront bénéficier d'une aide régionale allant de 1.500 € à 40.000 € pour réaliser leur projet dès 2020.

« Le gaspillage alimentaire est au carrefour de multiples enjeux, aussi bien économiques, environnementaux, éthiques que sociétaux. C'est un concentré des défis de l'économie circulaire. Pour nos concitoyens, c'est une préoccupation réelle : près de 80 % des participants à la concertation sur l'alimentation organisée l'an passée estiment que c'est un sujet majeur. Notre ambition est donc à la hauteur de ces attentes puisque que nous nous sommes fixés l'objectif de diviser par deux le gaspillage alimentaire d'ici 2025. Avec ce nouvel appel à projets participatif, nous agissons concrètement pour accompagner et valoriser les initiatives innovantes portées sur tous nos territoires et choisies par nos concitoyens. Nous tenons ainsi l'engagement pris à travers notre Pacte pour une alimentation durable et continuons d'associer nos concitoyens à sa mise en œuvre. Car je suis convaincue que c'est par l'action collective que nous pourrions mieux produire, mieux consommer et réaliser une révolution alimentaire durable et juste pour tous », a déclaré, à cette occasion, Carole Delga.

**Appel à projets participatif** : comment participer ?

**Dépôt des candidatures** : les porteurs de projets pourront proposer leur candidature en ligne, à partir de début mai et jusqu'au 5 juillet 2019, sur le site : [www.laregioncitoyenne.fr](http://www.laregioncitoyenne.fr).

**Vote citoyen** : à la rentrée 2019, les projets seront soumis au vote des citoyens par voie numérique sur le site [www.laregioncitoyenne.fr](http://www.laregioncitoyenne.fr). Le vote sera ouvert aux habitants d'Occitanie âgés au minimum de 15 ans. Chaque votant pourra soutenir jusqu'à 5 projets.